

Conseil Communautaire

Jeudi 28 septembre 2017



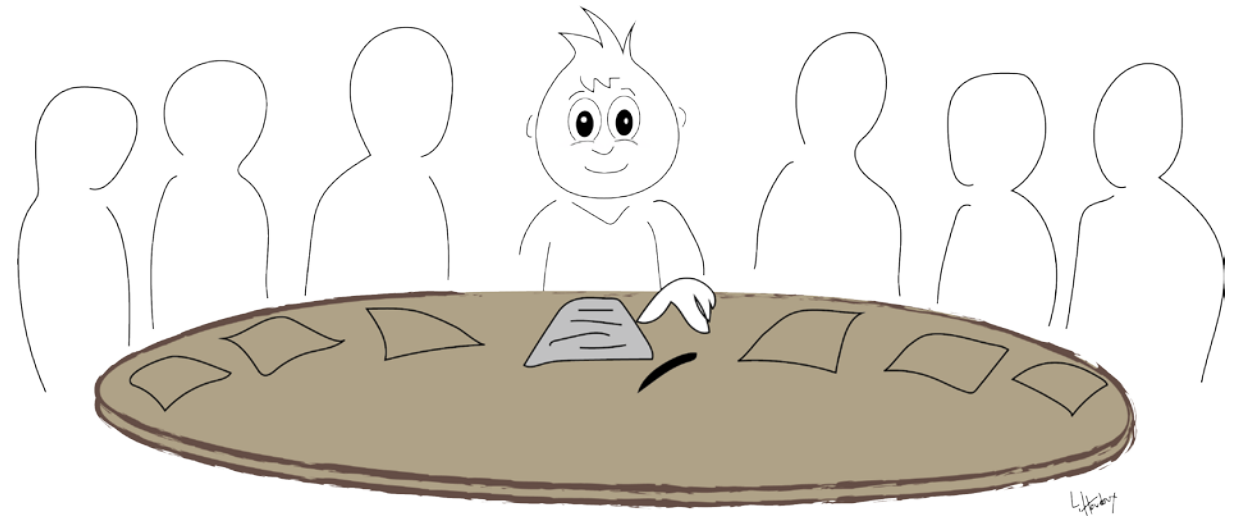


INSTANCES

Règlement intérieur des marchés publics

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** le règlement intérieur
des marchés publics



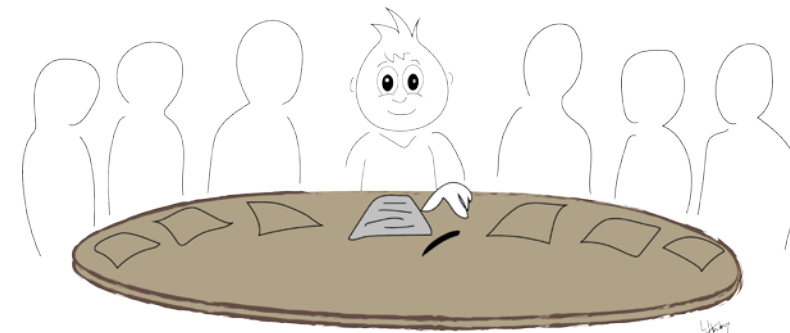


Délégations d'attribution en matière de marchés publics aux membres du Bureau

Il est proposé au Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

➔ **D'ETENDRE** les délégations au Bureau Communautaire concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres

➔ **DE DEMANDER** au Président de rendre compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant

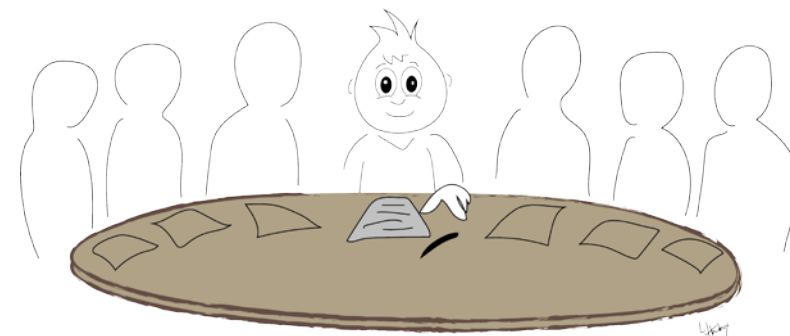




Délégations d'attribution en matière de marchés publics aux Président et Vice-présidents

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **D'ETENDRE** les délégations au Président et aux Vice-Présidents concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres
- ➔ **DE DEMANDER** au Président de rendre compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant





Adhésion au groupement d'achat Energie Electrique par le SIEGE 27 (Annule et remplace la délibération N° CC/AD/186-2017)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **DE DECIDER** d'adhérer au lot du groupement d'achats pour la fourniture d'énergie électrique coordonnée par le SIEGE pour les besoins de la collectivité, pour ce qui concerne les contrats relatifs aux sites ayant une puissance supérieure à 36 kVA et concernant les éclairages publics, selon les possibilités fixées à l'article 2 de l'acte constitutif du groupement
- ➔ **D'APPROUVER** l'acte constitutif du groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique coordonnée par le SIEGE et figurant en annexe à la présente
- ➔ **D'AUTORISER** le Président à signer l'acte constitutif annexé à la présente et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération





Adhésion à l'ADETMIR

(Association Départementale pour le promotion
du gîte de groupe de Barneville sur Seine)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE VALIDER** l'adhésion de la Communauté
de Communes Roumois Seine à l'Association
Départementale pour le Tourisme en Milieu Rural
(A.D.E.T.M.I.R.) : 538 € par an

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer tous
les documents relatifs à la promotion et au suivi
du gîte du Panorama par le réseau Gîtes de France



Désignation de représentants au comité de pilotage de la ZAC de « Maison Rouge »



ORGANISMES EXTERIEURS

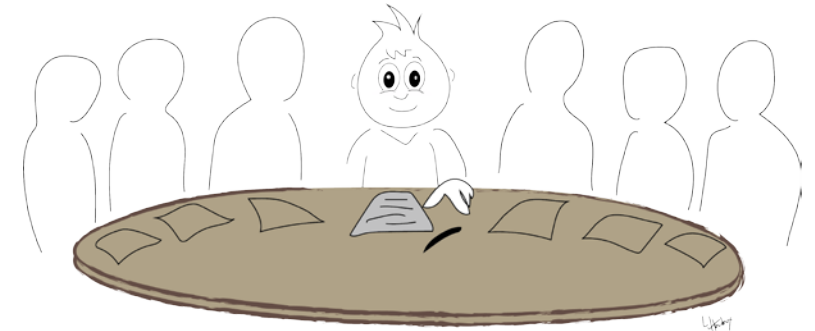
Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DÉSIGNER** 5 membres titulaires et 5 suppléants pour
représenter la Communauté de Communes Roumois Seine
au Comité de pilotage de la ZAC « Maison Rouge » :

Le Bureau propose :

Titulaires : Benoît Gatinet, Bernard Christophe, Jean-Pierre Denis,
Jean Quetier, Hugues Bourgault

Suppléants : Mary-Dominique Rouas, Philippe Marie,
Fernand Lenoir, Christine Van Duffel, Gaby Lefebvre

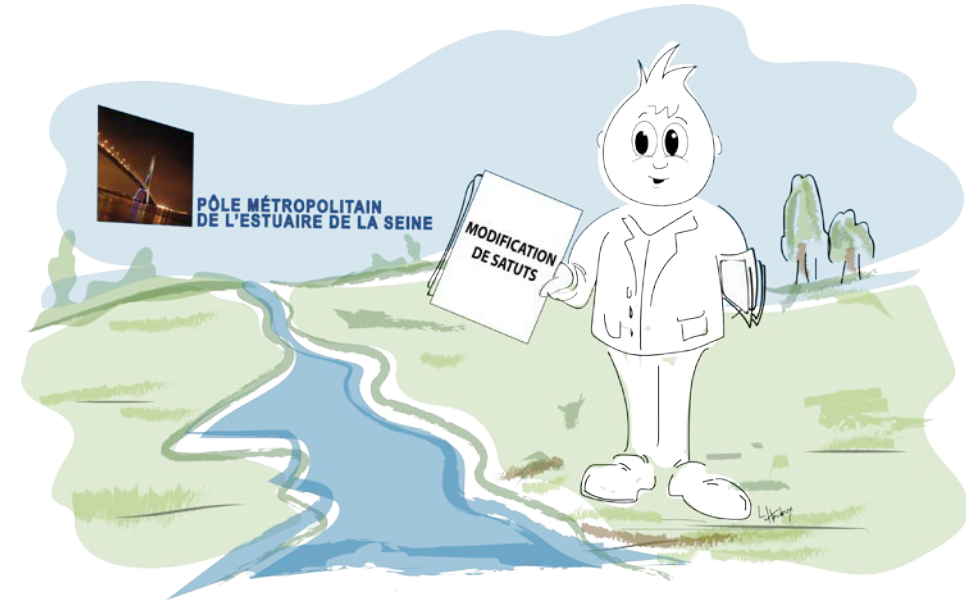




Modification statutaire du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'EMETTRE** un avis favorable sur le projet de modifications
statutaires du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

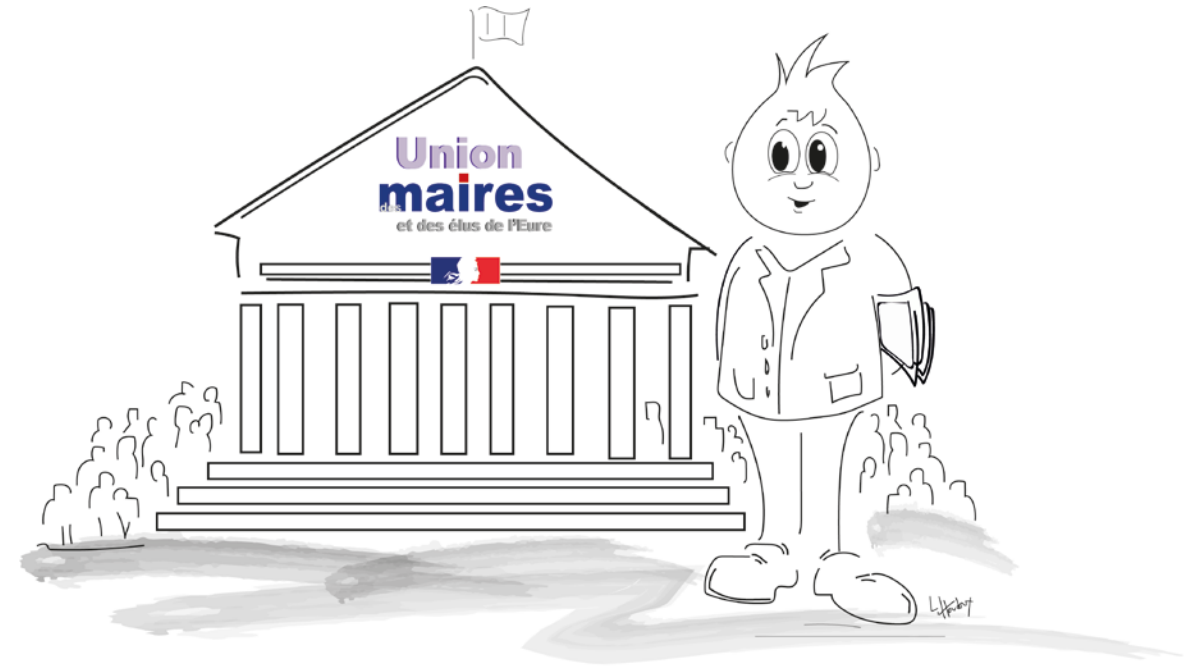




Adhésion à l'union des maires et élus de l'Eure

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE DÉCIDER** d'adhérer à l'assemblée de l'Union des maires
et des élus de l'Eure : 2 426 € par an





Admission en non-valeur

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** les admissions en non-valeur :

- **SPANC d'Amfreville la Campagne** pour un montant total de 53.00 €
- **Budget général** pour un montant total de 3 316,74 €
- **Budget Service Aide à Domicile** pour un montant total de 292 €

➔ **D'APPROUVER** la prévision budgétaire au chapitre 65, article 6541



Décision modificative Budget Annexe Service Aide à Domicile

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'ADOPTER** la décision modificative n°1 suivante
du budget Service Aide à Domicile pour 2017 :

Dépenses			
	Imputation	Libellé	Montant
	60622	Produits d'entretien	6 000 €
	6288	Autres services extérieurs divers	- 6000 €
Groupe	1		- €
	673	Titres annulés sur exercices antérieurs	189 000 €
	678	Autres charges exceptionnelles	4 000 €
Groupe	3		193 000 €
TOTAL DES DEPENSES			193 000 €

Recettes			
	Imputation	Libellé	Montant
	74788	Autres subventions et participations	193 000 €
Groupe	2		193 000 €
TOTAL DES RECETTES			193 000 €



FINANCES



Subvention d'équipement à l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de Barneville sur Seine

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

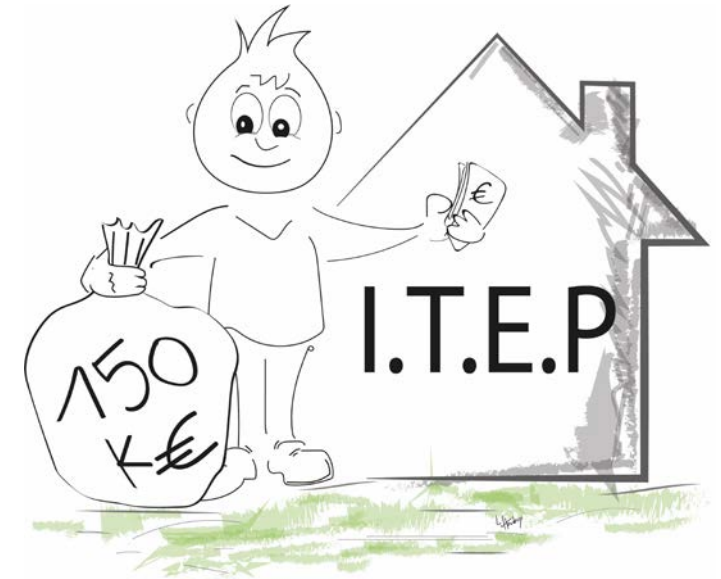
➔ **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant forfaitaire
de 150 000 € à l'association Jean du Plessis

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention
à intervenir avec l'association pour la réalisation de cette opération,
ainsi que tout autre document qui s'avèrerait nécessaire

➔ **DE DIRE** que la dépense qui en résulte sera imputée
sur le budget principal de l'exercice 2017



FINANCES



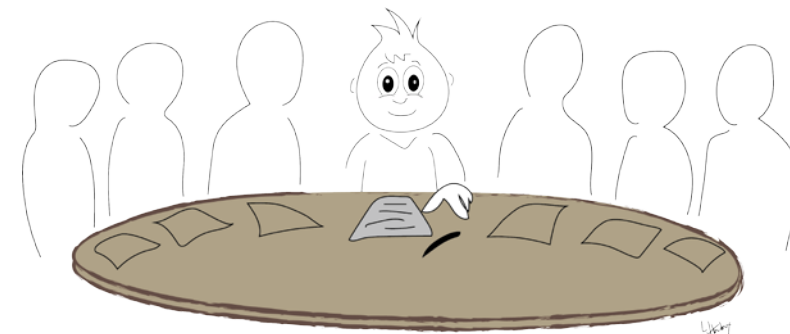


Modification de la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **DE MODIFIER** la liste des membres appelés
à siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation
des Charges Transférées (CLECT) de la manière suivante :

M. Philippe VANHEULE est remplacé par M. Michaël ONO-DIT-BIOT

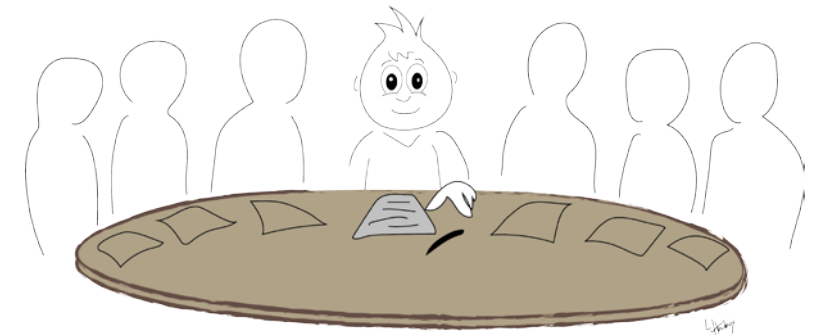




Adoption du règlement intérieur de la commission « Concession d'aménagement »

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **D'ADOPTER** le règlement intérieur annexé
- ➔ **D'AUTORISER** le Président à procéder à l'élection de la commission concession d'aménagement en application dudit règlement

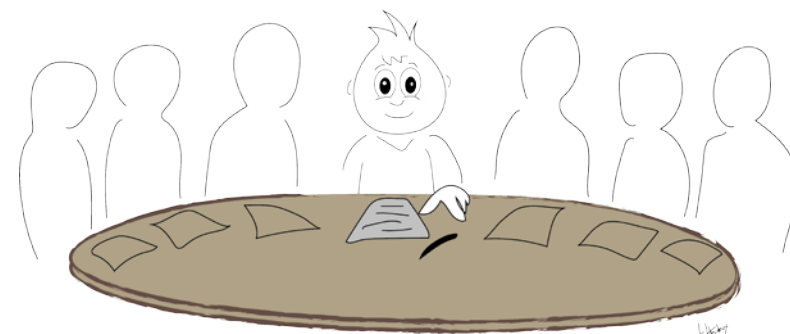




Désignation des membres de la commission «Concession d'aménagement »

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'ACTER** l'élection de :





AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT ET HABITAT

Lancement de procédure pour le Parc d'activité du Roumois

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :



- ➔ **DE DECIDER** de lancer la procédure de consultation en vue de concéder l'aménagement de l'ilot 3 de la ZAC Parc d'Activité du Roumois avec transfert d'un risque à l'aménageur
- ➔ **DE CHARGER** Monsieur le Président d'organiser et de conduire la procédure de consultation menant au choix de l'aménageur de l'ilot 3
- ➔ **DE DESIGNER** Monsieur le Président comme personne habilitée à mener les discussions et à signer la convention
- ➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à prendre toutes mesures visant à l'exécution de la présente délibération, et à signer tout document se rapportant à la poursuite de cette procédure





AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT ET HABITAT

Subventions dans le cadre des programmes du « PIG » et « Habiter mieux »

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :



➔ **DE DECIDER** d'attribuer les subventions au titre du Programme d'intérêt Général (PIG), conformément aux modalités et montants définis dans le cadre de cette opération, tels que repris en annexe à la présente délibération

➔ **DE DECIDER** d'attribuer les subventions au titre du Protocole Habiter Mieux, conformément aux modalités et montants définis dans le cadre de cette opération, tels que repris en annexe à la présente délibération

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer tous les actes afférents à ces décisions





AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT ET HABITAT

Avis sur le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :



➔ **DE DELIVRER** un avis au projet de schéma départemental d'accessibilité des services au public soumis dans le cadre de la consultation

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter M. le Préfet et M. le Président du Département de l'Eure en vue d'établir une convention de mise en œuvre propre au territoire Roumois Seine en vue de territorialiser les actions



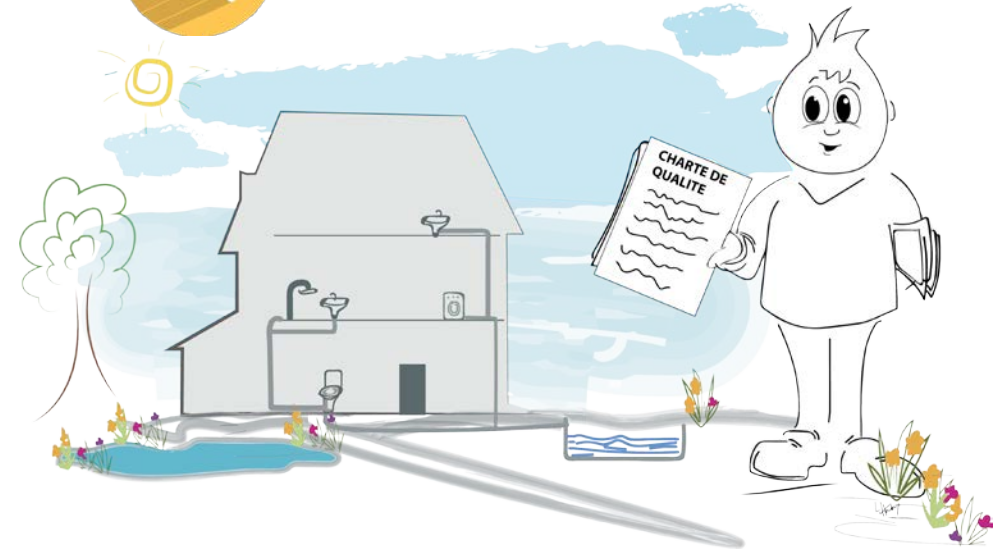


ASSAINISSEMENT

Charte qualité Assainissement

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **D'APPROUVER** l'adoption de la charte qualité assainissement pour les opérations d'assainissement susceptibles d'être financées par l'Agence de l'Eau
- ➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à généraliser l'application de la charte qualité des réseaux d'assainissement à toutes les opérations communautaires qui feront l'objet d'une demande de subvention à l'Agence de l'Eau Seine Normandie





ASSAINISSEMENT

Tarification du service SPANC

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

- ➔ **DE DECIDER** l'application des tarifs communiqués à compter du 1er janvier 2018
- ➔ **DE DECIDER** l'application des tarifs communiqués dès lors que cette délibération est rendue exécutoire



Tarification du service SPANC



ASSAINISSEMENT

Tarif forfaitaire 2018 redevance annuelle	28 €
Tarif redevance pour contrôles d'ouvrages en cas de cession immobilière	80 €
Doublément redevance annuelle en cas de refus de contrôle	160 €
Tarif d'intervention de 2 agents et d'une cureuse pour les entretiens des équipements SPANC sur le seul secteur d'Amfreville la Campagne (uniquement jusqu'au 31 décembre 2017)	
Vidange jusqu'à 500 litres	60 €
Vidange de 501 à 1500 litres	160 €
Vidange de 1501 à 3000 litres	200 €
Vidange de 3001 à 4000 litres	230 €
Au-delà, par 1000 litres supplémentaires	30 €
Curage des drains	56 €
Débouchage	122 €
Déplacement sans pompage	80 €
Intervention non réalisable	
Désignation de l'ouvrage	Tarif forfaitaire en € (2017)
Déplacement sans intervention (absence de l'utilisateur, intervention jugée non réalisable...), report abusif des rendez-vous dus à l'utilisateur (article 34 du règlement ANC) - Forfait	80 €



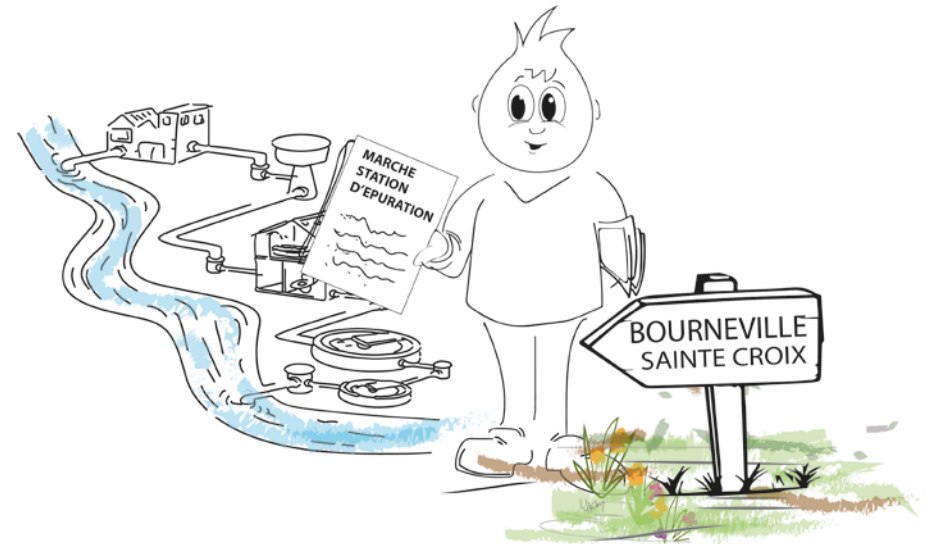


ASSAINISSEMENT

Marché de la Station d'épuration de Bourneville-Sainte-Croix (choix des entreprises)

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les marchés pour la construction
de la nouvelle station d'épuration de Bourneville Sainte-Croix



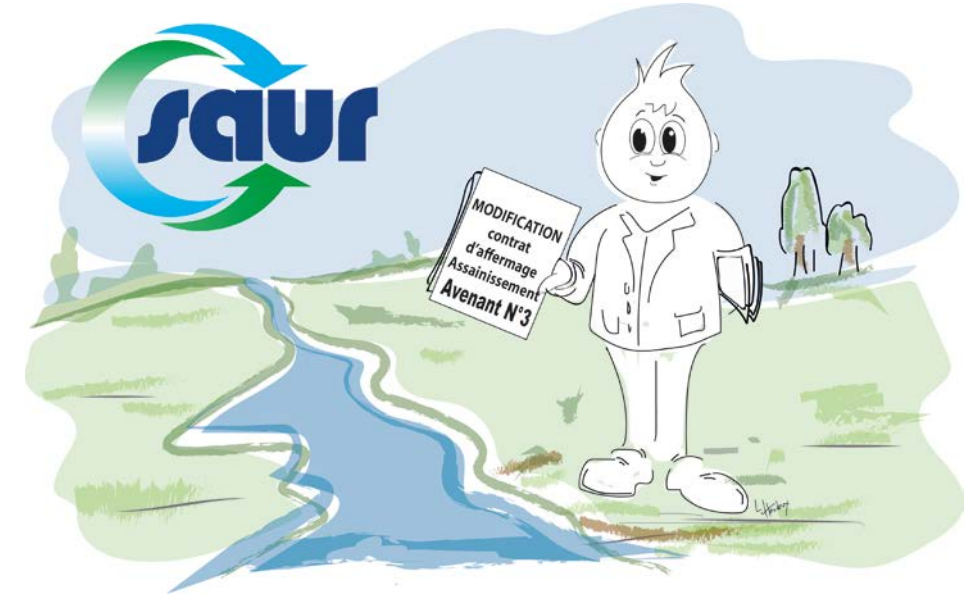


ASSAINISSEMENT

Contrat d'affermage pour l'assainissement collectif avec la SAUR - Avenant N°3

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 conclu
entre la Communauté de Communes Roumois Seine et la société SAUR
pour une prolongation du contrat d'affermage jusqu'au 30 novembre 2018





Protocole transactionnel avec la société Halbourg

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** le Président à signer le Protocole transactionnel
avec la SARL Halbourg & Fils



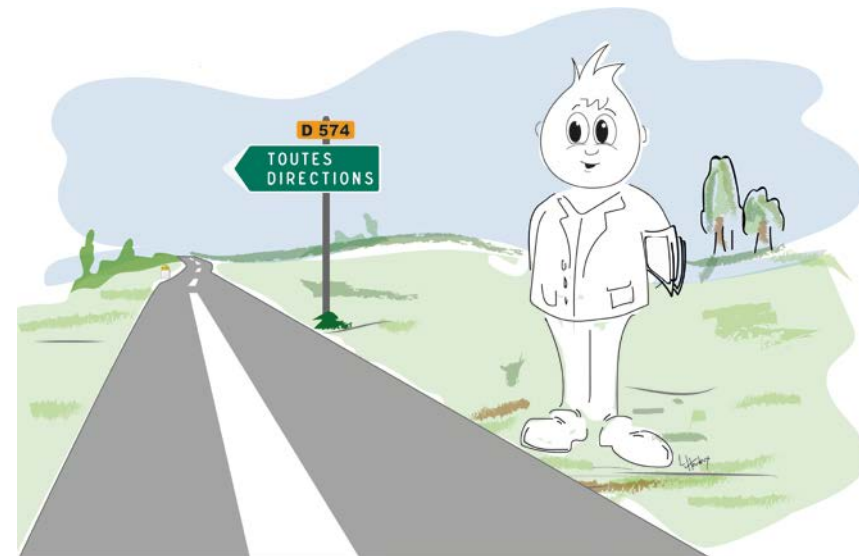


Convention relative au classement de la route départementale 574

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'APPROUVER** la convention à intervenir avec le CD27
fixant les modalités de classement de la route départementale n°574
dans le domaine routier communal de Grand-Bourgtheroulde

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention à intervenir





Avenant au bail de location de la caserne de gendarmerie de Grand-Bourgtheroulde

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant au bail de location d'une caserne conclu entre la Communauté de communes et l'Etat et portant révision du loyer annuel de location de l'immeuble concerné



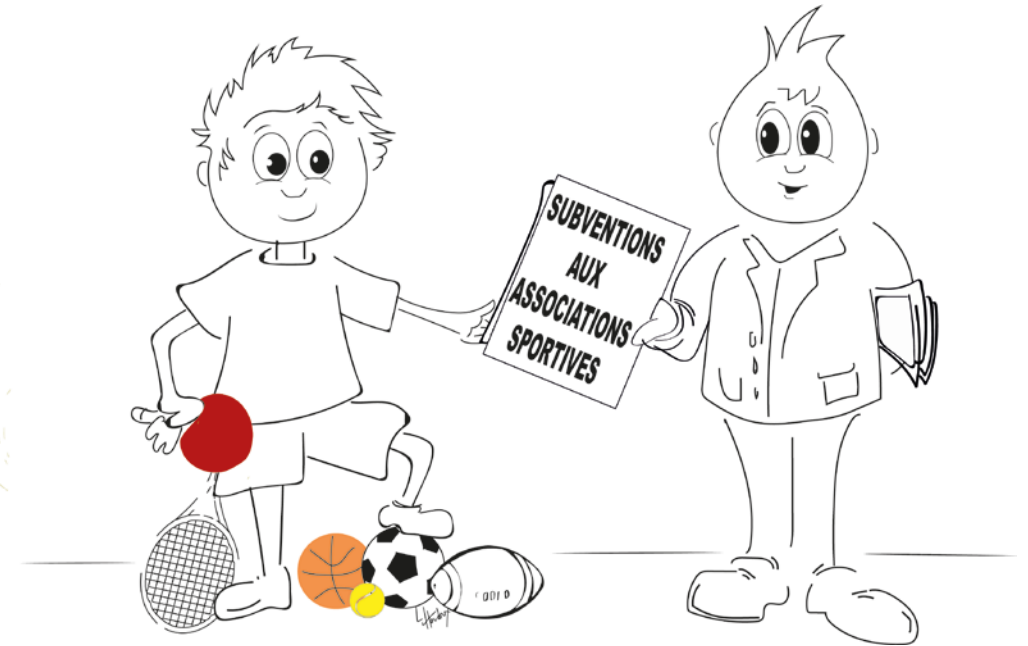


SUBVENTIONS

Règlement d'attribution des subventions aux associations sportives

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le règlement d'attribution
des subventions avec les associations sportives



Subventions aux associations

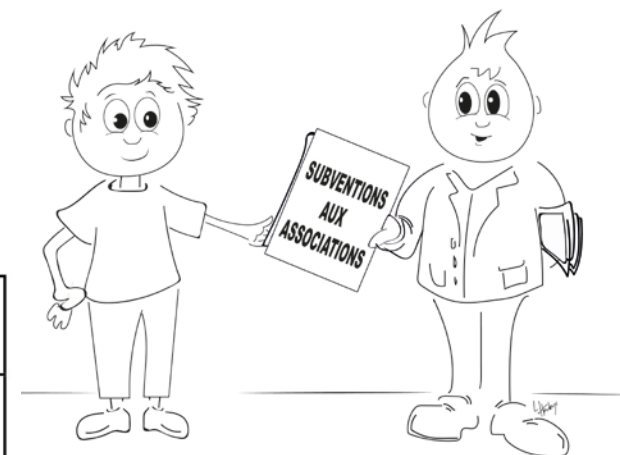


SUBVENTIONS

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➔ **D'OCTROYER** pour l'année 2017 les subventions
selon le tableau ci-dessous :

Associations	Natures des demandes	Informations complémentaires	Montants
La voie des 9 muses	Projet Euterpe	Découverte et approfondissement d'un instrument à 31 adhérents	500 €
UNSS Collège de Bourg-Achard	Fonctionnement	Aide aux déplacements de l'association	1 587 €
Ecole de musique Saint Ouen de Thouberville	Fonctionnement	Subvention identique à l'année dernière et pour faire face à l'augmentation des charges	2 000 €



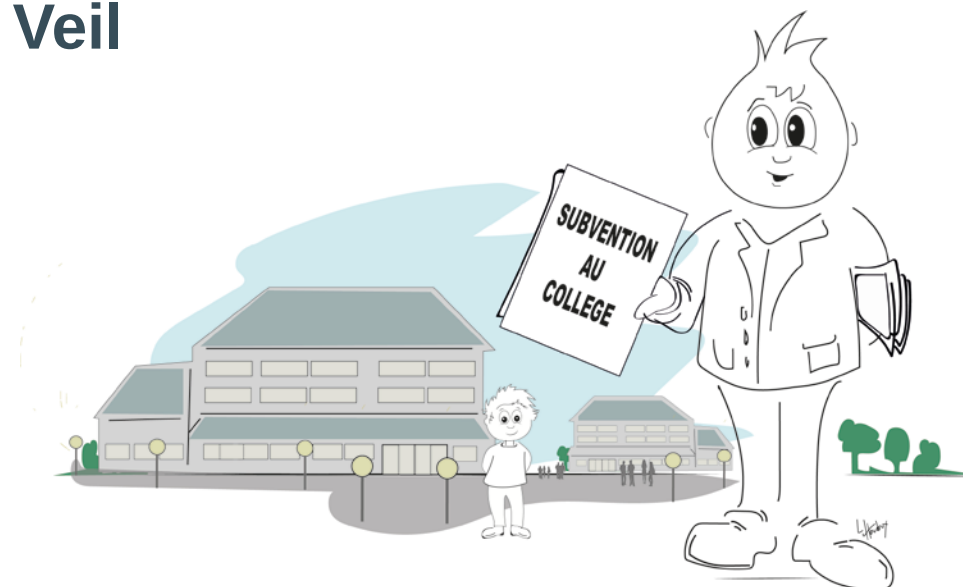


SUBVENTIONS

Subvention au collège Simone Veil de Bourg Achard

Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

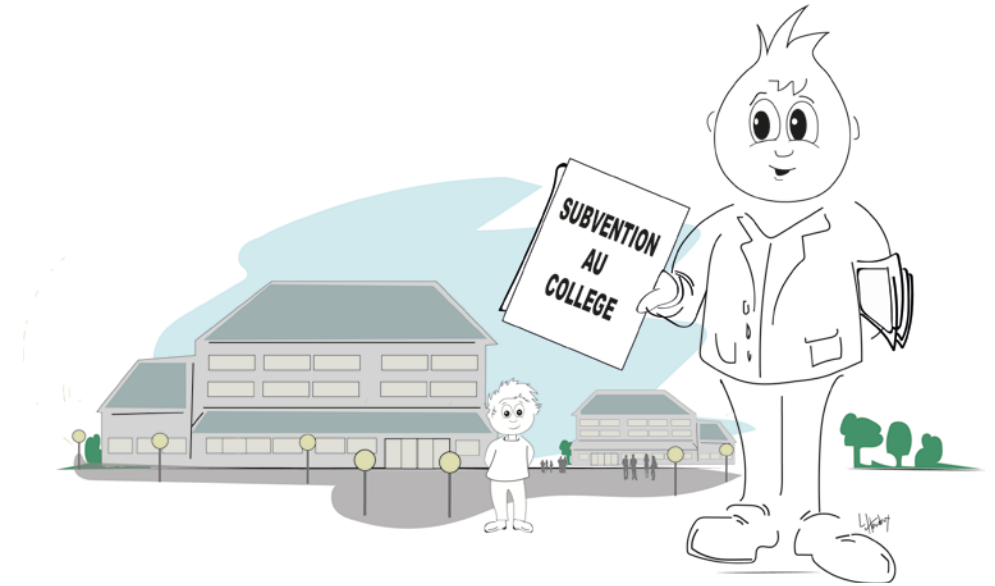
➔ **D'ACCORDER** une subvention de 7 000 € au collège Simone Veil de Bourg Achard





SUBVENTIONS

Subvention au collège Le Roumois de Routot



Il est proposé au Conseil communautaire,
après en avoir délibéré :

➤ **D'ACCORDER** une subvention de 4 000 € au collège Le Roumois de Routot



Questions diverses

